

W6399-20LC66A Questions et réponses #4

Question #1

Nous demandons une prolongation de la date de fermeture de 4 semaines car nous ne serons pas en mesure de produire et de tester le tissu et le cuir à temps en raison de fermetures pandémiques et de ralentissements.

Réponse #1

La date de clôture est prolongée de deux (2) semaines et est désormais le 20 août 2020.

Question #2

Veuillez confirmer la couleur du cuir de chèvre, brun ou noir?

Réponse #2

Comme indiqué à l'annexe B, section 3.2 (b) iv, le cuir de chèvre doit être de couleur noire.

Question #3

Pour le document demandé à la section 2 de l'annexe D, le rapport d'essai n'est-il requis que pour le cuir et la peau de chèvre (tableau 1 de l'annexe C)?

Réponse #3

Oui

Question #4

Pour l'annexe B, paragraphe 3.7, pouvons-nous utiliser un matériau de substitution (comme une étiquette d'impression) pour les étiquettes d'identification et d'entretien pour faire des échantillons avant l'attribution

Réponse #4

Oui, tant que le soumissionnaire suit les instructions de l'annexe D, section 2.0 (a):
"Dans les cas où un soumissionnaire n'a pas accès à un composant qui nécessitent du métrage ou des échantillons et des essais à l'étape préalable à l'adjudication du contrat dans le délai alloué pour la fabrication des échantillons, le soumissionnaire peut utiliser un composant substitut similaire, à la condition de joindre une lettre à l'échantillon expliquant la substitution, de même qu'une déclaration par laquelle le fournisseur s'engage dans l'éventualité où il serait retenu, à se conformer strictement aux exigences techniques"

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS